

Note 21:09

Date : Le 19 février 2021

Destinataires : Présidents et agents administratifs
Associations locales et fédérées

Expéditeur : David Robinson, directeur général

Objet : **Formation en santé et sécurité et COVID-19**

Les règlements et les normes en matière de santé et de sécurité sont parmi les outils les plus importants dont disposent les associations et les syndicats pour protéger leurs membres pendant la pandémie de la COVID-19. L'ACPPU a élaboré des ressources en santé et sécurité qu'elle met régulièrement à jour pour faire face à la pandémie, notamment [des plans de réouverture des campus et des listes de vérification pour évaluer ces plans](#). En outre, notre programme de formation propose une série de modules sur la santé et la sécurité au travail qui sont adaptés aux dangers et défis particuliers posés par la pandémie.

Pour sa première séance de formation, l'ACPPU proposera un module de trois heures sur **l'inspection des lieux de travail** adapté aux enjeux et aux défis engendrés par la pandémie. Nous vous invitons à vous joindre à nous **le jeudi 15 avril de 13 h à 16 h (Heure de l'Est)** pour suivre ce programme axé sur les deux objectifs des inspections sur les lieux de travail : déceler les nouveaux dangers ou conditions qui doivent faire l'objet d'une attention particulière, et vérifier les contrôles existants pour s'assurer de leur efficacité. Le programme de formation porte sur les rôles et les responsabilités juridiques de toutes les parties sur les lieux de travail, y compris les employeurs et les superviseurs, en ce qui concerne les inspections sur les lieux de travail, et il intègre un volet COVID au processus d'inspection. Veuillez cliquer [ici](#) pour vous inscrire au plus tard **le jeudi 25 mars**.

Nous proposerons également des modules de formation virtuelle spécifiques sur les sujets suivants :

1. **Aspects psychosociaux et de santé mentale liés à la santé et à la sécurité**
Ce programme permet d'acquérir une compréhension de base des risques psychosociaux du travail et de l'incidence que ceux-ci peuvent avoir sur la santé mentale des travailleurs. Il décrit les effets sur la santé associés aux risques psychosociaux et explore une série de facteurs liés au lieu de travail. Les participants discuteront des méthodes d'identification et d'évaluation des risques psychosociaux, notamment des politiques et des programmes, de l'analyse des exigences physiques et cognitives et des enquêtes sur le lieu de travail. Le programme se

terminera par une discussion sur les mesures de prévention et de protection pour un lieu de travail plus sûr et plus sain. Des vidéoclips et des études de cas inciteront également les apprenants à participer et les aideront à identifier et à comprendre les facteurs contributifs et les facteurs liés au lieu de travail, ainsi qu'à acquérir une compréhension de base du processus d'adaptation - **Jeudi 29 avril de 13 h à 16 h (Heure de l'Est)**. Veuillez cliquer [ici](#) pour vous inscrire au plus tard **le jeudi 8 avril**.

2. **COVID-19** – Ce module explique ce qu'est la COVID-19, comment elle affecte le corps, et décrit les méthodes de sécurité qui peuvent aider à élaborer des protocoles de sécurité pour le lieu de travail – **Jeudi 13 mai de 13 h à 16 h (Heure de l'Est)**. Veuillez cliquer [ici](#) pour vous inscrire au plus tard **le jeudi 22 avril**.
3. **Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SGH/SIMDUT)** – Ce programme offre un aperçu du Système général harmonisé (SGH) pour le SIMDUT. Les participants examineront les nouvelles exigences normalisées en matière d'information, de classification et de communication pour les produits dangereux utilisés, stockés, manipulés ou éliminés sur le lieu de travail. Cela comprend les étiquettes, les fiches de données de sécurité et les pictogrammes utilisés dans le SGH/SIMDUT – **Jeudi 27 mai de 13 h à 16 h (Heure de l'Est)**. Veuillez cliquer [ici](#) pour vous inscrire au plus tard **le jeudi 6 mai**.
4. **Matières dangereuses utilisées au travail** – Ce nouveau module se concentre tout particulièrement sur un large éventail de produits chimiques sous toutes leurs formes et sur leur utilisation sur le lieu de travail - **Jeudi 10 juin de 13 h à 16 h (Heure de l'Est)**. Veuillez cliquer [ici](#) pour vous inscrire au plus tard **le jeudi 27 mai**.

L'ACPPU offrira également bientôt les modules suivants :

1. **La nouvelle Norme sur la santé mentale des étudiants du postsecondaire.** Un nouveau webinaire sur la nouvelle norme de santé mentale du secteur de l'enseignement postsecondaire et son impact sur nos membres.
2. **Retour en milieu de travail.** Certains s'attendent à ce que l'enseignement général sur les campus ait lieu à l'automne. Il s'agit ici d'une formation complète sur Internet visant à garantir un retour au travail en toute sécurité.
3. **Webinaire de mise à jour sur la COVID.** Une séance de discussion virtuelle d'une heure consacrée au droit de refuser un travail dangereux, au droit à des mesures d'adaptation et aux protocoles de santé et de sécurité.

Pour plus d'informations sur les possibilités actuelles de formation en santé et sécurité ou sur les nouveaux modules, veuillez contacter l'agente de la formation de l'ACPPU, Justine De Jaegher, à l'adresse dejaegher@caut.ca.

*** Veuillez noter que ces séances se dérouleront uniquement en anglais.**